



DÉCISION DU MAIRE
N° DEC2025-068
PRISE EN VERTU DES
POUVOIRS DÉLÉGUÉS PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Marché de prestations de services entretien des bâtiments communaux

Le Maire de la ville de Semoy,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

Vu l'article L.2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°36/20 en date du 27 mai 2020 alinéa 4 donnant délégation à Monsieur le Maire pour toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur, s'agissant des contrats relatifs aux besoins de fournitures et services, à 100 000 € HT et s'agissant des contrats relatifs aux travaux publics, à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Considérant les résultats présentés dans le rapport d'analyse des offres déposées après mise en concurrence des entreprises,

DECIDE

Article 1 : De signer l'entreprise OMS SYNERGIE située à Saint-Ouen-L'Aumône (95) un marché de prestation de services d'entretien des bâtiments communaux.

Article 2 : D'indiquer que le marché est conclu pour une durée d'un an pour un montant total hors taxes de 84 103,25€.

Article 3 : De rendre compte, conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, de la présente décision au cours de la prochaine séance du Conseil Municipal et figurera au registre des délibérations.

Fait à Semoy, le 15 juillet 2025

Le Maire
Laurent BAUDE



Transmission et réception en préfecture le : 15 JUL. 2025

Publication numérique le : 15 JUL. 2025

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
-date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
-date de sa publication et/ou de sa notification

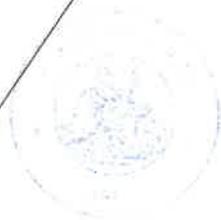
Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le



ID : 045-214503088-20250715-DEC2025_068-CC





Marché de prestations de service

Nettoyage et entretien de bâtiments communaux

2022-004

ACTE D'ENGAGEMENT

Acheteur : **MAIRIE DE SEMOY**
 20 Place François Mitterrand
 45400 SEMOY
 Téléphone : 02.38.61.96.00

SOMMAIRE

1 – Identification de l'acheteur	3
2 – Identification du co-contractant.....	3
3 – Dispositions générales	4
3.1 Objet	4
3.2 Mode de passation	5
4 – Prix	5
5 - Durée et délais d'exécution	5
6 – Paiement	5
7 – Signature	6
ANNEXE 1 - DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	9

1 – Identification de l'acheteur

Dénomination : Commune de Semoy

Représentant légal : M. le Maire de la commune, Laurent BAUDE

Adresse : Mairie, 20 place François Mitterrand 45400 SEMOY

Téléphone : 02.38.61.96.00

Courriel : administration.generale@ville-semoy.fr

Personne responsable du marché : M. le Maire de la commune de Semoy

Personne habilitée à donner les renseignements : M. le Maire de la commune de Semoy

Ordonnateur : M. le Maire de la commune de Semoy

Comptable public assignataire des paiements :

Centre des Finances Publiques

Trésorerie Rive de Loire Nord

Cité administrative Coligny – Bât F1

131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

45042 Orléans Cedex 1

Téléphone : 02.38.42.57.59

2 – Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières qui fait référence au CCAG - Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M

Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société OMS Synergie sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale OMS Synergie

Adresse ZA des Béthunes – 38 avenue du Fond de Vaux – 95310 Saint Ouen l'Aumône

Courriel servic.marches@oms-synergie.com

Numéro de téléphone 01 34 20 14 00

Numéro de SIRET 529 389 520 00170

Code APE 8121Z

Numéro de TVA intracommunautaire FR85 529 389 520

Le mandataire (Candidat groupé),

M
 Agissant en qualité de

désigné mandataire (**renseigner les membres du groupement dans l'annexe à la fin du présent document**) :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

À exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 190 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 – Dispositions générales

3.1 Objet

Le présent marché concerne les prestations d'entretien et de nettoyage :

- des écoles maternelle et élémentaire du Champ Luneau, de l'école du Bourg, de la maison du 135 rue du Champ Luneau, des salles de restauration scolaire
- du gymnase et du complexe sportif de la Valinière
- des vitreries du centre culturel des Hautes Bordes et de la bibliothèque George Sand

Lieu d'exécution : La commune de Semoy se situe au Nord-Est d'Orléans. Elle fait partie des 22 communes de la Métropole d'Orléans. Les prestations s'effectueront dans les bâtiments communaux de la ville de Semoy.

Le présent Acte d'Engagement correspond :

À l'ensemble du marché public

Au lot n° ou aux lots n°..... du marché public

3.2 Mode de passation

Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2 et R.2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4 – Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :
pour la solution de base :

Montant HT	: 84 103,25	Euros
TVA (taux de 20 %)	: 16 820,66	Euros
Montant TTC	: 100 923,91	Euros
Soit en toutes lettres	: Cent mille neuf cent vingt trois euros et quatre vingt onze centimes	

5 - Durée et délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini au CCP et ne peut en aucun cas être modifié.

6 – Paiement

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : OMS Synergie
pour les prestations suivantes : Prestations de propreté
Domiciliation : BRED BOULOGNE POINT DU JOUR
Code banque : 10107 Code guichet : 00307 N° de compte : 00919051496 Clé RIB : 02
IBAN : FR76 1010 7003 0700 9190 5149 602
BIC : BREDFRPPXXXX

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions présent document.

7 – Signature

- Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent Acte d'Engagement :
- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
 - pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
 - ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
- Les membres du groupement, qui signent le présent Acte d'Engagement :
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
 - donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
 - donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Stephan DEMIC Président	Saint Ouen l'Aumône Le 17/06/2025	 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>OMS SYNERGIE 38, avenue du Fond de Veux CS 99804 - ST OUEN L'AUMONE 95067 CERGY PONTOISE CEDEX SIREN 529 389 520 - APE 8121Z</p> </div>

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Le montant global de l'offre acceptée par l'acheteur est porté à :

Montant HT	: 84 103,25	Euros
TVA (taux de 20 %)	: 16 820,66	Euros
Montant TTC	: 100 923,91	Euros
Soit en toutes lettres	: Cent mille neuf cent vingt trois euros et quatre vingt onze centimes	

La présente offre est acceptée

À SEMOY
Le 15 juillet 2025

Signature du représentant du Pouvoir adjudicateur, habilité par la décision en date du 28/05/2020 :



The image shows the official seal of the Municipality of Semoy (Loiret) on the left, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE SEMOY' at the top and '(LOIRET)' at the bottom, with a central emblem. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink.



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

et devant être exécutée par en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant



À
Le

Signature

ANNEXE 1 - DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS



Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :	AAPC-2025-003			

